

# UFILOR-AUDIT

Commissaire aux Comptes



22, Boucle du Val Marie - BP 30306  
57108 THIONVILLE Cédex  
Tél. 03 82 59 12 90  
Fax 03 82 53 79 05  
ufilor-thionville@exco.fr

Donat HAISMANN  
Jean-Claude HADRY'S  
Franck PIQUARD  
Pascal ROUSSEAU  
Commissaires aux Comptes

Groupe E&S

Paris  
Epinal  
Metz  
Thionville

## ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION DES HANDICAPES ADULTES

Association

Siège social : 18 Rue du Général de Gaulle – 57050 PLAPPEVILLE

---

### SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2010
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Sur les conventions visées à l'article 612-5 du Code de Commerce

# UFILOR-AUDIT

Commissaire aux Comptes



22, Boucle du Val Marie - BP 30306  
57108 THIONVILLE Cédex  
Tél. 03 82 59 12 90  
Fax 03 82 53 79 05  
ufilor-thionville@exco.fr

Donat HAISMANN  
Jean-Claude HADRYIS  
Franck PIQUARD  
Pascal ROUSSEAU  
Commissaires aux Comptes

Groupe E&S

Paris  
Epinal  
Metz  
Thionville

**ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION DES HANDICAPES ADULTES**  
Association  
Siège social : 18 Rue du Général de Gaulle – 57050 PLAPPEVILLE

---

**- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2010**



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l' « ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION DES HANDICAPES ADULTES », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*



## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribue à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.*

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

*Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté par votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.*

Fait à THIONVILLE  
Le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

  
Donat HAISMANN

BILAN

**BILAN**

Dossier : ALPHA - ALPHA Plappeville - Périodes de : 01/2010 à 12/2010

Libellé	Montant brut 31/12/2010	Amort. et prov. 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	29 906	14 853	15 053	15 791
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	526 758	338 522	188 236	210 601
Constructions	4 068 319	1 644 026	2 424 293	1 738 388
Installations techniques, matériels et outillage	543 670	445 223	98 447	110 465
Autres immobilisations corporelles	1 937 155	1 111 288	825 867	931 082
Immobilisations corporelles en cours	26 550		26 550	8 936
<b>Immobilisations Financières :</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	117 099		117 099	115 553
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>7 249 456</b>	<b>3 553 912</b>	<b>3 695 544</b>	<b>3 130 816</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Matières premières et fournitures	9 803		9 803	8 091
Autres approvisionnements	9 323		9 323	7 547
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (2) :</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	301 325		301 325	519 478
Autres créances	16 818		16 818	58 231
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 280 221</b>		<b>2 280 221</b>	<b>2 026 295</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>142 022</b>		<b>142 022</b>	<b>179 438</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>50 500</b>		<b>50 500</b>	<b>32 823</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>2 810 012</b>		<b>2 810 012</b>	<b>2 831 903</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b> IV				
<b>Primes de remboursement des obligations</b> V				
<b>Ecart de conversion (actif)</b> VI				
<b>TOTAL ACTIF</b> (I +II+III+IV+V+VI)	<b>10 059 468</b>	<b>3 553 912</b>	<b>6 505 556</b>	<b>5 962 719</b>

Libellé	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 651 707	2 651 707
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
<b>Réserves :</b>		
Excédents affectés à l'investissement	768 423	768 423
Réserves de compensation	90 000	90 000
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	471 662	471 662
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	129 159	126 518
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-71 700	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	211 882	514 268
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-145 309	-194 493
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	99 878	-322 261
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	594 941	613 590
Provisions réglementées :		
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	52 181	
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	52 181	
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>4 852 824</b>	<b>4 719 415</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
Provisions pour risques	101 072	71 700
Provisions pour charges		16 580
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>	<b>101 072</b>	<b>88 280</b>
<b>DETTES (3)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	515 629	261 378
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	6 288	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	374 254	178 166
Dettes sociales et fiscales	393 283	490 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	255 094	218 403
Autres dettes (5)	7 113	7 061
Produits constatés d'avance		10
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 551 660</b>	<b>1 155 024</b>
Ecart de conversion (passif)		
<b>TOTAL V</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b> (I +II+III+IV+V)	<b>6 505 556</b>	<b>5 962 719</b>

# COMPTE DE RESULTAT

**COMPTE DE RESULTAT CUMULE**  
ALPHA Plappeville - Périodes de : 01/2010 à 12/2010

CHARGES	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-658	94
Achats de matières premières et fournitures	53 236	47 807
Variation de stock	-1 712	11 565
Achats d'autres approvisionnements	104 193	94 720
Variation de stock	-1 118	22 438
Achats non stockés de matières et fournitures	141 309	148 843
Services extérieurs et autres	344 456	414 664
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	179 677	194 430
- autres	14 305	13 970
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	1 604 366	1 757 256
- charges sociales	733 251	741 430
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	287 180	261 350
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	29 372	71 700
Autres charges	13 431	10 749
<b>TOTAL I</b>	<b>3 501 286</b>	<b>3 791 018</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 039	9 028
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>11 039</b>	<b>9 028</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	12 730	18 112
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	98 622	47 357
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	52 181	
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
<b>TOTAL III</b>	<b>163 533</b>	<b>65 469</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 675 858</b>	<b>3 865 515</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>99 878</b>	
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>3 775 736</b>	<b>3 865 515</b>

PRODUITS	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	8 220	13 324
- divers	64 552	61 858
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	3 567 833	3 292 226
Subventions d'exploitations et participations	14 500	
Reprises sur amortissements et provisions	16 580	49 765
Transferts de charges		
Autres produits	25 217	31 542
<b>TOTAL I</b>	<b>3 696 902</b>	<b>3 448 716</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		38
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	52 581	41 719
<b>TOTAL II</b>	<b>52 581</b>	<b>41 758</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
- exercices antérieurs	5 591	28 055
Sur opérations en capital	20 662	24 726
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>26 253</b>	<b>52 781</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 775 736</b>	<b>3 543 254</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>		<b>322 261</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>3 775 736</b>	<b>3 865 515</b>

**ANNEXES**

**ANNEXE**  
**AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT 2010-ALPHA PLAPPEVILLE**

**I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

**ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

24 697 journées de formation ont été réalisées, soit 7.33 % de plus qu'en 2009.

**ACTIVITES PEDAGOGIQUES TOTALES**

ACTIVITES	a	b	c	d	e=d-c	f=c-a	g=d-b
	JOURNEES				ECART		
	Prévisionnelles		Réalisées		2010/2009	2009	2010
	2009	2010	2009	2010			
Préformation illetrisme	1 521	1 537	1 368	1 616	248	-153	79
Habitat social	3 579	3 331	3 727	3 170	-557	148	-161
Electricité (EE et API)	4 290	2 176	3 453	2 344	-1 109	-837	168
Maintenance (AEG et Espaces Verts)	2 570	1 651	2 174	1 595	-579	-396	-56
Services de propreté (APH et ASC)	3 541	2 960	1 595	2 664	1 069	-1 946	-296
Tertiaire	5 861	5 685	5 837	5 768	-69	-24	83
Espaces Verts		695		592	592	0	-103
Préparatoire		868		692	692	0	-176
A.P.S.		1 370		1 409	1 409	0	39
Préorientation	4 646	4 835	4 855	4 827	-28	209	-8
S.V.P.	92	92	0	20	20	-92	-72
<b>TOTAL</b>	<b>26 100</b>	<b>25 200</b>	<b>23 009</b>	<b>24 697</b>	<b>1 688</b>	<b>-3 091</b>	<b>-503</b>

53.91 % des journées ont été réalisées pour des stagiaires en semi-internat (13 316), 46.09 % pour des internes (11 381).

### ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERNAT

ACTIVITES	a                      b                      c			d=c-b      e=c-a	
	JOURNEES			ECART	
	Prévisionnelles	Réalisées		2010/2009	2010
2010	2009	2010			
Préformation illetrisme	732	816	998	182	266
Habitat social	1 586	2 208	1 842	-366	256
Electricité (EE et API)	1 037	1 701	935	-766	-102
Maintenance (AEG et Espaces Verts)	786	1 080	583	-497	-203
Services de propreté (APH et ASC)	1 409	1 250	2 492	1 242	1 083
Tertiaire	2 707	602	1 251	649	-1 456
Espaces Verts	331	0	224	224	-107
Préparatoire	413	0	144	144	-269
A.P.S.	652	0	729	729	77
Préorientation	2 303	2 052	2 163	111	-140
S.V.P.	44	0	20	20	-24
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>	<b>9 709</b>	<b>11 381</b>	<b>1 672</b>	<b>-619</b>

### ACTIVITES PEDAGOGIQUES SEMI-INTERNAT

ACTIVITES	a                      b                      c			d=c-b      e=c-a	
	JOURNEES			ECART	
	Prévisionnelles	Réalisées		2010/2009	2010
2010	2009	2010			
Préformation illetrisme	805	552	618	66	-187
Habitat social	1 745	1 519	1 328	-191	-417
Electricité (EE et API)	1 140	1 752	1 409	-343	269
Maintenance (AEG et Espaces Verts)	865	1 094	1 012	-82	147
Services de propreté (APH et ASC)	1 550	345	172	-173	-1 378
Tertiaire	2 978	5 235	4 517	-718	1 539
Espaces Verts	364	0	368	368	4
Préparatoire	455	0	548	548	93
A.P.S.	717	0	680	680	-37
Préorientation	2 533	2 803	2 664	-139	131
S.V.P.	48	0	0	0	-48
<b>TOTAL</b>	<b>13 200</b>	<b>13 300</b>	<b>13 316</b>	<b>16</b>	<b>116</b>

### EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DU PRIX DE JOURNEE

	2010	2009	Variation
Prix de journée moyen	144,46	143,08	1,38
Nombre de journées réalisées	24 697	23 009	1 688
<b>TOTAL</b>	<b>3 567 833,00</b>	<b>3 292 226,10</b>	<b>275 606,90</b>

### EVOLUTION DU RESULTAT

	2010	2009	2008	2007	2006
Résultat de la gestion contrôlée	+ 96 K€	+ 12 K€	+ 421 K€	+ 312 K€	+ 439 K€
Résultat de la gestion propre	+ 3 K€	+ 2 K€	+ 1 K€	+ 27 K€	+ 4 K€
<b>TOTAL :</b>	<b>+ 99 K€</b>	<b>+ 14 K€</b>	<b>+ 422 K€</b>	<b>+ 339 K€</b>	<b>+ 443 K€</b>

Le résultat accepté par l'ARS en 2009 est de 507 k€ ; l'écart de 71k€ concerne la dotation aux provision pour risques prud'homaux.

## II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

### PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les comptes annuels ont été établis conformément à la nouvelle réglementation sur les actifs, réglementation en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 (CRC 2004-06 et CRC 2002-10).

#### Options comptables prises sur l'exercice :

« En application de l'avis du CNC du 04 mai 2007 (en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007), la variation de la provision CP ainsi que les charges y afférentes constatée par rapport à l'exercice précédent (soit +7.3K€) a été comptabilisée en compte de résultat ; ce produit non financé par la Tutelle sera affecté en N+1, lors de l'affectation du résultat 2010, dans le compte 1162- Dépenses pour CP non opposables aux tiers financeurs. »

La durée d'amortissement des constructions sur sol d'autrui est limitée à la date de fin du bail emphytéotique, soit en 2032.

### METHODES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, exception faite des bâtiments, sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées de vie prévues suivantes :

#### a. Les immobilisations corporelles.

Agencement et aménagement des terrains	20 ans
Matériel et outillage de rééducation professionnelle	5 ou 10 ans
Matériel médical	1 an
Matériel des services généraux	5 ou 10 ans
Installation, agencement et aménagement	10,15 ou 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans
Mobilier	10 et 15 ans
Autres immobilisations et matériels divers	3, 5, 10, 15 et 20 ans

#### b. Les bâtiments.

Conformément aux CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les bâtiments sont amortis selon la règle des amortissements par composants. Cette dernière regroupe 6 composants suivants dont la durée est variable.

- structure et ouvrage assimilés : plus ou moins 21 ans.\*

- Menuiserie extérieure : plus ou moins 21 ans.\*
- Chauffage : plus ou moins 21 ans.\*
- Chauffage individuel : plus ou moins 15 ans.
- Etanchéité : plus ou moins 15 ans.
- Ravalement : plus ou moins 15 ans.

A ceux-ci s'ajoutent des composants supplémentaires :

- l'électricité : plus ou moins 21 ans.\*
- Plomberie sanitaire : plus ou moins 21 ans.\*
- Ascenseur : plus ou moins 15 ans.

\*Durée limitée à la date de fin du bail emphytéotique

### III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

#### III-1 ETAT DES IMMOBILISATIONS (EN VALEUR BRUTE)

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	26 692	3 214	0	29 906
Immobilisations corporelles	6 451 309	928 157	303 564	7 075 902
Immobilisations en cours	8 936	816 643	799 028	26 550
Immobilisations financières	115 553	7 552	6 006	117 099
<b>TOTAL</b>	<b>6 602 490</b>	<b>1 755 565</b>	<b>1 108 599</b>	<b>7 249 456</b>

#### III-2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	10 901	3 952	0	14 853
Immobilisations corporelles	3 460 774	283 228	204 942	3 539 060
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 471 675</b>	<b>287 180</b>	<b>204 942</b>	<b>3 553 913</b>

#### III-3 ETAT DES PROVISIONS

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D'EXERCICE
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- pour grosses réparations	16 580		16 580	0
- provisions pour charges	0	1 372		1 372
- autres provisions pour risques et charges	71 700	28 000	0	99 700
<b>TOTAL</b>	<b>88 280</b>	<b>29 372</b>	<b>16 580</b>	<b>101 072</b>

Les provisions pour grosses réparations ont été utilisées pour la canalisation des cuisines et des travaux pour le bâtiment Espaces Verts.

Une provision réglementée de 52 181€ a été effectuée pour le renouvellement des immobilisations.

### **III-4 COMPTES DE REGULARISATION**

#### **Détail des charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 50 500 € au 31/12/2010

#### **Produits constatés d'avance.**

- Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31/12/2010.

### **III-5 SUBVENTIONS**

Aucune subvention d'investissement n'a été accordée sur l'exercice 2010.

### **III-6 CHARGES A PAYER**

<b>Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 290	1 539
Dettes fournisseurs	159 958	65 505
Dettes sur immobilisations	125 883	18 759
Dettes fiscales et sociales	258 337	294 642
<b>TOTAL</b>	<b>545 468</b>	<b>380 445</b>

### **III-7 PRODUITS A RECEVOIR**

Les produits à recevoir s'élèvent à 264 € au 31/12/2010 et concernent des remboursements de, DEXIA.

### **III-8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

CREANCES	Montant brut	ECHEANCES		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
- Créances rattachées à des participations				
- Prêts	117 099		3 943	113 156
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
- Clients	295 037	295 037		
- Autres créances :				
- Avances et Acomptes / rémunération	1 472	1 472		
- Produits à recevoir	264	264		
- Divers	15 082	15 082		
<b>TOTAL</b>	<b>428 953</b>	<b>311 855</b>	<b>3 943</b>	<b>113 156</b>

La rubrique « créances diverses », concerne la formation professionnelle.

DETTES	Montant brut	ECHEANCES		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	514 340	33 882	130 899	349 559
- Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
<b>Autres dettes</b>				
- Dettes fournisseurs	246 940	246 940	0	0
- Dettes immobilisations	382 407	382 407		
- Redevables créditeurs	0	0		
- Dettes fiscales et sociales	393 283	393 283	0	0
- Autres dettes	7 113	7 113	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 544 082</b>	<b>1 063 625</b>	<b>130 899</b>	<b>349 559</b>

### III-9 ENGAGEMENTS ET SURETES REELLES CONSENTIS

	MONTANT DES DETTES	MONTANT DES SURETES
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	515 629	280 734
<b>TOTAL</b>	<b>515 629</b>	<b>280 734</b>

#### Cautions, avals et garanties donnés :

Nantissement de titres à hauteur de 280 734 € (Crédit lyonnais et Caisse d'Epargne)

### III-10 VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres s'élèvent à 3 993 820 € au 31/12/2010 au lieu de 4 719 415 € au 31/12/2009

#### IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 s'établit à 3 640 605 € et se répartit de la manière suivante :

VENTILATION DE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATEGORIE D'ACTIVITES	
CATEGORIES D'ACTIVITES	CHIFFRE D'AFFAIRES
Produits de la tarification	3 567 833
Production vendue de biens	72 772
<b>TOTAL</b>	<b>3 640 605</b>

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 6 000 € TTC.

Conformément aux textes, le montant des 3 plus hautes rémunérations s'élèvent à 171 761€.

#### V. ENGAGEMENT RETRAITE et DIF (droit individuel à la formation)

Les engagements concernant les indemnités de fin de carrière du personnel s'élèvent à 283 717€. Ce montant a été calculé à partir de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, méthode définie par la norme IAS19 révisée, en fonction de l'ancienneté et selon la Convention 51.

Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC et basée sur le taux IBOXX Corporates AA.

Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- départ volontaire du salarié à 60 ans
- Taux d'actualisation net : 4.68%

En 2010, le montant des heures de formation cumulées par le personnel correspondant aux droits acquis au titre du DIF (droit individuel à la formation) s'élève à 5 548 heures.

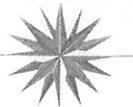
120 heures ont été mobilisées en 2010

#### VI. VENTILATION DE L'EFFECTIF AU 31/12/2010

Catégorie	Nombre d'Agents	Nombre ETP
Direction	4	4,00
Administration/Gestion	9	9,00
Logistique	14	13,72
Médical/Paramédical/Psycho	5	3,27
Socio-éducatif	23	20,12
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>50,11</b>

# UFILOR-AUDIT

Commissaire aux Comptes



22, Boucle du Val Marie - BP 30306  
57108 THIONVILLE Cédex  
Tél. 03 82 59 12 90  
Fax 03 82 53 79 05  
ufilor-thionville@exco.fr

Donat HAISMANN  
Jean-Claude HADRY  
Franck PIQUARD  
Pascal ROUSSEAU  
Commissaires aux Comptes

Groupe E&S

Paris  
Epinal  
Metz  
Thionville

## ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION DES HANDICAPES ADULTES

Association

Siège social : 18 Rue du Général de Gaulle – 57050 PLAPPEVILLE

---

Exercice clos le 31 Décembre 2010

### **- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Sur les conventions visées à l'article 612-5 du Code de Commerce**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Madame, Messieurs les membres,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à THIONVILLE  
Le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

  
Donat HAISMANN